



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mercredi 8 décembre 2010 — N° 166**

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 46.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. D'Amour (Rivière-du-Loup) fait une déclaration concernant la 40<sup>e</sup> édition du Tournoi Pee-Wee Neige de Rivière-du-Loup.

---

M. Traversy (Terrebonne) fait une déclaration concernant le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Chambre de commerce de Terrebonne.

---

M. Auclair (Vimont) fait une déclaration concernant le Noël magique des pompiers de Laval.

---

M. Boucher (Johnson) fait une déclaration concernant la Journée mondiale du bénévolat.

---

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant le 15<sup>e</sup> anniversaire du journal L'Express.

**8 décembre 2010**

---

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'association La Clé des champs de Sainte-Julie.

---

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant les coupures dans les services sociaux dans la circonscription de Mercier.

---

M. Bergman (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Hôpital général juif de Montréal.

---

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant l'Inter-Marché Éthier, un départ qui fait histoire à Saint-Benoît-de-Mirabel.

---

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration afin de souligner le titre de banque de l'année 2010 au Canada obtenu par le Mouvement Desjardins.

---

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 10.

---

Moment de recueillement

**8 décembre 2010**

---

### **Présentation de projets de loi**

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 133 Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources  
informationnelles des organismes publics et des entreprises du  
gouvernement

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 133.

### **Dépôts de documents**

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

La Politique-cadre sur la gouvernance et la gestion des ressources  
informationnelles des organismes publics.

(Dépôt n° 1957-20101208)

\_\_\_\_\_

M. le président dépose :

Copie d'une lettre, en date du 20 novembre 2010, que lui a adressée  
M. John Zacharias, commissaire à la Commission de la représentation électorale,  
concernant sa démission au poste de commissaire le 31 décembre 2010.

(Dépôt n° 1958-20101208)

Le nouveau diagramme de l'Assemblée, en date du 8 décembre 2010.

(Dépôt n° 1959-20101208)

**Dépôts de rapports de commissions**

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 7 décembre 2010, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 131, Loi modifiant la Loi sur la Régie du logement et diverses lois concernant le domaine municipal. Le rapport contient des amendements au projet de loi.  
(Dépôt n° 1960-20101208)

---

M. Marsan (Robert-Baldwin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 29 novembre 2010, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard de pétitions déposées le 21 octobre 2010 par M. Boucher (Johnson) et Mme Richard (Marguerite-D'Youville), concernant les cours d'éducation à la sexualité. La Commission a également tenue des séances de travail les 2 et 29 novembre 2010 relativement à ce mandat. Le rapport contient 2 recommandations.  
(Dépôt n° 1961-20101208)

---

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 7 décembre 2010, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 128, Loi édictant la Loi sur les entreprises de services monétaires et modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement les fonds spéciaux et le secteur financier. Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre.  
(Dépôt n° 1962-20101208)

---

**8 décembre 2010**

---

Mme Doyer (Matapédia), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 15 avril, les 3, 8, 9 et 10 juin et les 6 et 7 décembre 2010, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 71, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre.

(Dépôt n° 1963-20101208)

### **Dépôts de pétitions**

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 832 citoyens et citoyennes de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, concernant la création et le maintien d'emplois syndiqués de qualité en échange de l'exploitation des richesses naturelles.

(Dépôt n° 1964-20101208)

\_\_\_\_\_

M. Leclair (Beauharnois) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 22 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le conflit de travail au Journal de Montréal.

(Dépôt n° 1965-20101208)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 690 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les coûts relatifs au traitement de l'apnée du sommeil.

(Dépôt n° 1966-20101208)

**8 décembre 2010**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Charette (Deux-Montagnes) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 52 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.  
(Dépôt n° 1967-20101208)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Copie d'une convention de continuité entre Alcan inc. et le gouvernement du Québec.  
(Dépôt n° 1968-20101208)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie) dépose :

Copie du Plan de redressement budgétaire du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance, déposé au conseil d'administration le 9 juin 2010;  
(Dépôt n° 1969-20101208)

Copie d'une note de service, en date du 10 septembre 2010, adressée au personnel et aux médecins de la Direction des programmes services à domicile et de réadaptation, transmise par Mme Josée Proulx, directrice de la Direction des programmes services à domicile et de réadaptation, concernant la cuisine communautaire;  
(Dépôt n° 1970-20101208)

Copie d'un communiqué intitulé « Mise au point sur la situation au Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance », en date du 30 septembre 2010.  
(Dépôt n° 1971-20101208)

**8 décembre 2010**

---

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté à la séance du 7 décembre 2010 sur la motion de M. Fournier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, proposant l'adoption du projet de loi n° 113, Loi anti-prête-noms en matière de contributions électorales.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 129 en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 113 est adopté.

### **Motions sans préavis**

M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec M. Marceau (Rousseau), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le budget du gouvernement du Québec 2010-2011; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ouellette (Chomedey), conjointement avec Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Pelletier (Rimouski), M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Prix des Nations Unies en matière de service public décerné à Revenu Québec pour son projet *Assurer l'équité fiscale*.

**8 décembre 2010**

---

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Malavoy (Taillon), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le départ à la retraite M. Gaétan Boucher, président-directeur général de la Fédération des cégeps.

QU'elle lui témoigne sa grande reconnaissance pour son importante contribution à l'enseignement supérieur au cours des 25 dernières années.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du Règlement, et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi 130, Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, procède à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières les 19 janvier, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 février 2011 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

**8 décembre 2010**

---

Association francophone pour le savoir  
Fonds de la recherche en santé du Québec  
Fonds québécois pour la recherche sur la nature et  
les technologies  
Fonds québécois de la recherche sur la société et  
la culture  
Conseil national des cycles supérieurs – Fédération  
étudiante universitaire du Québec  
Association des étudiantes et des étudiants de Laval  
inscrits aux études supérieures  
Fédération québécoise des professeurs et  
professeurs d'université  
Centrale des syndicats du Québec  
Association québécoise d'établissements de santé et  
de services sociaux  
Coalition en faveur de l'équité salariale  
Conseil du patronat du Québec  
Centrale des syndicats démocratiques  
Conseil des aînés  
Réseau FADOQ  
Conférence des tables régionales de concertation  
des aînés du Québec  
Conseil de la famille et de l'enfance  
Fédération québécoise des organismes  
communautaires Famille  
Confédération des organismes familiaux du Québec  
Équiterre  
Réseau des ingénieurs du Québec  
Regroupement national des conseils régionaux de  
l'environnement du Québec  
Front commun québécois pour une gestion écologique  
des déchets  
Conseil des entreprises en services environnementaux  
Eco Entreprises Québec  
Chaire en éco-conseil de l'université du  
Québec à Chicoutimi  
Association québécoise de lutte contre la pollution  
Fédération québécoise des municipalités  
Union des municipalités du Québec  
Conseil permanent de la jeunesse  
Fédération étudiante collégiale du Québec  
Terminaux Portuaires du Québec

**1901**

**8 décembre 2010**

---

Centre local de développement de la MRC de Bécancour  
MM. Yves Hamelin de Arkemac, Carl Rivard de  
Silicium Bécancour et président du Comité des  
entreprises et organismes du Parc industriel et portuaire  
de Bécancour, Pierre Ducharme de Aulin Produits  
Chloralkalis et Henri Boudreau, président de la Société  
du parc industriel et portuaire de Bécancour  
Force jeunesse

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les  
remarques préliminaires partagée également entre le groupe  
parlementaire formant le gouvernement et les députés de  
l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque  
organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de  
la Commission soit d'une durée maximale de 30 minutes  
partagées également entre le groupe parlementaire formant le  
gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les  
remarques finales partagée également entre le groupe  
parlementaire formant le gouvernement et les députés de  
l'opposition;

QUE la ministre responsable de l'Administration  
gouvernementale et présidente du Conseil du trésor soit membre  
de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

**8 décembre 2010**

---

- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 228, Loi concernant la Coopérative de Transport Maritime et Aérien, association coopérative;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 231, Loi concernant le Centre d'accueil Dixville Inc.;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 230, Loi concernant la Ville de Sept-Îles et la Ville de Fermont; et le projet de loi d'intérêt privé n° 232, Loi concernant la Municipalité régionale de comté des Appalaches;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 126, Loi resserrant l'encadrement des services de garde éducatifs à l'enfance.

---

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et, s'il y a lieu, recommandations à la suite des auditions des dirigeants des établissements de niveau universitaire;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir de pétitions.

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption*

M. Fournier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, propose que le projet de loi n° 114, Loi augmentant les pouvoirs de contrôle du directeur général des élections, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 118, Loi concernant le financement des partis politiques.

Après débat, le rapport est adopté.

#### *Adoption*

M. MacMillan, ministre délégué aux Transports, propose que le projet de loi n° 121, Loi visant à améliorer la cohabitation entre les riverains de sentiers et les utilisateurs de véhicules hors route ainsi que la sécurité de ces utilisateurs, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

**8 décembre 2010**

---

À 12 h 57, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

\_\_\_\_\_

Le travaux reprennent à 15 h 03.

\_\_\_\_\_

*Adoption*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. MacMillan, ministre délégué aux Transports, proposant l'adoption du projet de loi n° 121, Loi visant à améliorer la cohabitation entre les riverains de sentiers et les utilisateurs de véhicules hors route ainsi que la sécurité de ces utilisateurs.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 121 est adopté.

\_\_\_\_\_

M. Bachand, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 107, Loi sur l'Agence du revenu du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 107 est adopté.

*Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 123, Loi sur la fusion de la Société générale de financement du Québec et d'Investissement Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

**8 décembre 2010**

---

*Adoption*

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 125, Loi facilitant les dons d'organes et de tissus, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 125 est adopté.

---

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 9 décembre 2010, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 16 h 47, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 9 décembre 2010, à 9 h 45.

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le mercredi 8 décembre 2010, à 17 h 08, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale, de M. MacMillan, ministre délégué aux Transports, de Mme Vallée (Gatineau), représentante du premier ministre et de M. Gagnon, directeur du Secrétariat de l'Assemblée et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 48 Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale

**8 décembre 2010**

---

n° 107 Loi sur l'Agence du revenu du Québec

n° 113 Loi anti-prête-noms en matière de contributions électorales

n° 121 Loi visant à améliorer la cohabitation entre les riverains de sentiers et les utilisateurs de véhicules hors route ainsi que la sécurité de ces utilisateurs

*Le Président*

YVON VALLIÈRES

8 décembre 2010

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Fournier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, proposant l'adoption du projet de loi n° 113, Loi anti-prête-noms en matière de contributions électorales :

(Vote n° 129)

POUR - 111

Auclair	Corbeil	Lapointe	Poirier
Bachand	Courchesne	Leclair	Ratthé
(Outremont)	Cousineau	L'Écuyer	Rebello
Bachand	Curzi	Léger	Reid
(Arthabaska)	D'Amour	Lehouillier	Richard
Beauchamp	Deltell	Lemay	(Marguerite-D'Youville)
Beaudoin	Diamond	Lessard	Richard
(Mirabel)	Drainville	MacMillan	(Duplessis)
Beaudoin	Drolet	Malavoy	Robert
(Rosemont)	Dubourg	Maltais	Rotiroti
Bédard	Dufour	Mamelonet	Roy
Bergeron	Dutil	Marceau	Simard
Bergman	Ferland	Marcoux	(Kamouraska-Témiscouata)
Bernard	Fournier	Marsan	Simard
Bernier	Gagnon-Tremblay	Matte	(Richelieu)
Billette	Gaudreault	McKay	Simard
Blais	(Jonquière)	Ménard	(Dubuc)
Bolduc	Gaudreault	Moreau	Sklavounos
Bonnardel	(Hull)	Morin	St-Amand
Boucher	Gautrin	Normandeau	St-Arnaud
Bouillé	Gauvreau	Ouellette	St-Pierre
Boulet	Gignac	Ouimet	Thériault
Caire	Girard	Pagé	Traversy
Carrière	Gonthier	Paquet	Tremblay
Champagne	Grondin	Pelletier	Trottier
Charbonneau	Hamad	(Rimouski)	Turcotte
Charest	Hivon	Pelletier	Vallée
Charette	Huot	(Saint-Hyacinthe)	Vien
Charlebois	James	Picard	Villeneuve
Chevarie	Khadir	Pigeon	Weil
Cloutier	Kotto	Pinard	Whissell